Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260605-CM26_05004-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-05004

Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2026

Nombre de membres en exercice	= 19
Présents	= 15
Votants	= 18

RÉUNION DU 5 JUIN 2026

Aménagement du terrain « Salou » près de la mairie

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, maire.
Étaient présents : Marilène BACK, Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRE, Vannessa FLAUX, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Laurence GUERINET, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HEVEDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN, formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Sandrine FLOCH, Jean-Marie TRÉHORET et Mickael CONQ donnent respectivement procuration à Cécile LORMEAU, Jean-François DELAPRÉ et Raphaël RAPIN.
Absents : Michel RINNA
Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Isabelle HERFELD a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Fabien GINESTE étant arrivé au début de la question, il participe au vote.

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Gérard le GUEN, adjoint en charges des Travaux, explique, que dans un esprit de praticité et pour éviter de laisser le terrain « vide » et pour répondre aux besoins exprimés d'habitants et de touristes, notamment pendant la période estivale, des travaux ont été entrepris sur le terrain Salou, à côté de la mairie.

Il explique que les travaux engagés ne remettent pas en cause le projet initial qui avait été projeté sur ce terrain de l'EPFB, mais dans l'attente, il a été décidé d'en faire provisoirement un parking. Précision est faite que tous les matériaux utilisés (sable, gravier, et la terre qui a été enlevée) pourront être récupérés et utilisés pour d'autres usages.

Les travaux comprennent un décapage de 20 cm environ, la pose d'un film géotextile sur toute la surface et un blocage en remblais cailloux sur 15 cm avec compactage.

Pour ce faire, 4 entreprises ont répondues dont l'entreprise GERVEZ de Guissény qui a proposé un montant de 21 502,84 € HT, Alain TP qui a proposé un montant de 26 280,00 € HT, Eurovia pour un montant de 28 561.50 € HT et KERLOUROUX pour un montant de 35 530 € HT.
Il est proposé à l'assemblée,

De retenir l'entreprise GERVEZ pour les travaux sur le terrain Salou pour un montant de 21 502,84 € HT soit 25 803,41 € TTC.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260605-CM26_05004-DE

Date de mise en ligne :

DÉLIBÉRATION

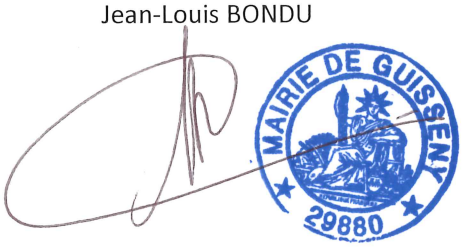
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 18 voix pour

Article 1 : Approuve le devis de l'entreprise GERVEZ pour un montant de 21 502,84 € HT soit 25 803,41 € TTC

Article 2 : Donne pouvoir au Maire ou à l'adjoint faisant fonctions pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

À Guissény, le 5 juin 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Louis BONDU



La secrétaire de séance,
Isabelle HERFELD

